

Pré-campagne : Les partis politiques ont bénéficié de plus de 168 heures d'antenne

Maroc : Elections législatives 2007

Posté par: Visiteur

Publié le : 30-08-2007 21:00:46

Les partis politiques ont bénéficié de plus de 168 heures d'antenne dans la période allant du 13 juin au 19 août au titre de la pré-campagne électorale, indique le deuxième rapport de la mise en œuvre de la décision du conseil supérieur de la communication audiovisuelle (CSCA) organisant la communication électorale audiovisuelle.

Depuis le début de la campagne pré-électorale (13 juin-24 août), 578 intervenants politiques se sont exprimés à travers les journaux d'informations et les 42 programmes politiques diffusés par les opérateurs audiovisuels, pour une moyenne de 2 heures 28 minutes 36 secondes de temps d'antenne quotidien, précise le rapport.

Concernant les durées d'antenne par chaînes TV et stations radiophoniques, la Première chaîne nationale (Al-Oula) arrive en tête avec 36 H36 min soit 21,76 pc des durées d'antenne totales, suivie de la deuxième chaîne (2M) avec 33h 05min (19,66 pc), de la radio nationale avec 20h 03min (11,92 pc).

De même, 70,08 pc du temps d'antenne a été enregistré par les médias publics contre 29,92 pc pour les médias privés.

Selon le rapport, la répartition des temps d'antenne entre les trois catégories de partis politiques (partis politiques disposant d'un groupe parlementaire à l'un ou l'autre chambre du parlement, partis représentés au parlement mais ne disposant d'un groupe parlementaire, partis non représentés) a atteint 54 pc pour la première catégorie, 23 pc pour les partis composant la seconde catégorie et le même taux pour les partis de la 3-ème catégorie.

Au sujet de l'accès des partis politiques aux médias audiovisuels, la Haute autorité a relevé que la Première chaîne nationale, la Radio amazighe et la Radio nationale ont accueilli chacune les représentants de 32 partis, alors que le nombre de partis qui se sont exprimés sur les radios privées a varié entre 5 et 26.

Pour ce qui est du nombre d'intervenants par groupe de partis, la Première chaîne nationale arrive en tête avec 286 intervenants, suivie de la Radio nationale avec 252 intervenants, de la radio amazighe (170 intervenants) et de la deuxième chaîne nationale (2M) avec 149 intervenants.

Dans ce rapport, la HACA se félicite de l'interaction positive des opérateurs audiovisuels avec la décision du Conseil supérieur de la communication audiovisuelle (CSCA) organisant la communication électorale audiovisuelle. La Haute autorité assure que la participation positive des médias audiovisuels a garanti au citoyen-électeur une information libre, pluraliste et honnête.

MAP